

qui marcheront toujours dans la voie de l'honneur.

Parmi ceux qui prennent une part glorieuse à la guerre, se trouvent les descendants de nos héros. Le discours récent de sir Sam Hughes à Toronto, nous venge de bien des calomnies. Il sait que nos vaillants compatriotes se dépensent avec une ferveur infatigable. Aussi a-t-il rendu justice à notre race et je l'en remercie.

Dans plusieurs circonstances solennelles les députés fédéraux de la province de Québec ont demandé à la majorité de cette Chambre et à la majorité de notre pays de reconnaître les droits les plus sacrés de la minorité canadienne française.

Canadiens français, nous connaissons et nous apprécions la valeur et la noblesse des droits des minorités. Aussi je suis fier de voir mes compatriotes répondre noblement à l'appel du drapeau afin d'aider l'Angleterre et la France qui sont unies pour la défense des droits des minorités et des petites nationalités.

C'est pour conserver notre langue, notre religion, nos institutions et l'héritage de nos pères que nos fils se lèvent tout frémissants pour marcher au combat. Canadiens français, appartenant à la minorité, je demande à mes compatriotes de répondre avec patriotisme à la demande de Son Altesse royale et de se jeter dans la mêlée parce que notre mère patrie combat pour la liberté et l'indépendance des peuples; pour le respect des traités et de la foi jurée, pour les petites nationalités et les minorités, pour la loyauté internationale et le maintien des plus nobles sentiments de l'humanité.

Le Gouvernement est obligé de prendre immédiatement des mesures extraordinaires pour la défense du Canada. Son Altesse royale nous dit:

L'existence du Parlement actuel doit prendre fin à l'automne de cette année et d'après la loi existante une dissolution du parlement et une élection seraient prochainement nécessaires. Mes conseillers, cependant, sont d'avis que l'on répondrait mieux au désir du peuple canadien et aux nécessités présentes de la guerre en évitant le trouble et la confusion résultant d'une élection générale à un moment aussi critique.

On ne peut arriver à cette fin que par le moyen d'une législation du parlement du Royaume-Uni. Il vous sera présenté une résolution autorisant et demandant l'adoption d'une telle législation qui prolongerait la vie de ce parlement d'une année.

Canadiens français appartenant à la minorité, je sais combien il est délicat de demander une modification même temporaire à

l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

Seules, les circonstances extraordinaires de cette guerre terrible me justifient de répondre d'une façon bienveillante aux vœux de Son Altesse royale.

Le Gouvernement désire sauvegarder les droits de la démocratie canadienne. D'un autre côté, tous les patriotes canadiens des divers partis politiques affirment l'étroite solidarité qui les unit au pouvoir fédéral. Les politiques qui gouvernent le Canada, redoutent avec raison le trouble et la confusion qui résulteraient d'une élection générale.

L'ordre et la paix règnent dans la patrie. Si l'on veut que le pays maintienne son moral à la hauteur des événements, si l'on veut que disparaissent toutes les discordes; que s'oublent toutes les divisions; que tous les cœurs deviennent un seul cœur, nous avons besoin de l'union constante et sacrée de tous les fils du Canada dans l'unique amour de la patrie.

Le 4 août 1914, toutes les volontés sont devenues une seule volonté. Dans l'âme des vrais canadiens rien ne demeurerait des querelles violentes de la veille.

Serait-il sage, par une élection générale, de réveiller ces querelles pendant la terrible lutte qui exige de nous de si grands sacrifices?

Les élections pourraient diminuer l'abondance magnifique des souscriptions patriotiques pour les œuvres de guerre.

Les œuvres charitables créées grâce au concours bienveillant du Gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des municipalités et des cœurs généreux pourraient en souffrir.

Aussi, pour l'unité et la grandeur de la patrie, pour la liberté et l'indépendance des frères opprimés, je donne mon concours bienveillant et généreux à cette législation dont le principe me paraît admis dans la mère patrie.

Dans le monde entier cette guerre européenne a créé une crise monétaire presque sans précédent. Mais nous avons au Canada des raisons particulières de ne pas plier sous notre fardeau.

Nos institutions financières, grâce à une direction prudente, habile et éclairée ont pu éviter des désastres économiques. S'il est juste de reconnaître la sagesse des hommes de commerce, nous devons aussi accorder la part légitime que peut revendiquer le Gouvernement dans sa prudente administration. Nous devons féliciter le Gouvernement de son succès dans l'emprunt de guerre de (\$50,000,000) cinquante millions. La réponse